

ÉTAT DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BATIMENTS

1/28/1561 0035  
5000 1997/82/1

# CURE DE BOTTENS

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cosu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Évangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

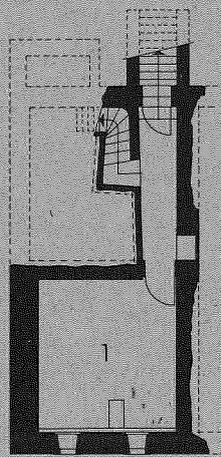
Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

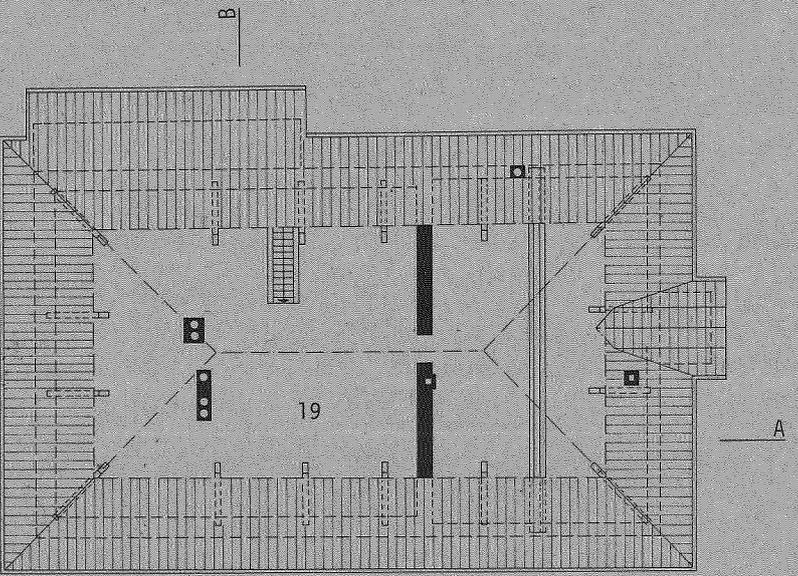
Marcel BLANC

Chef du Département des travaux publics,  
de l'aménagement et des transports

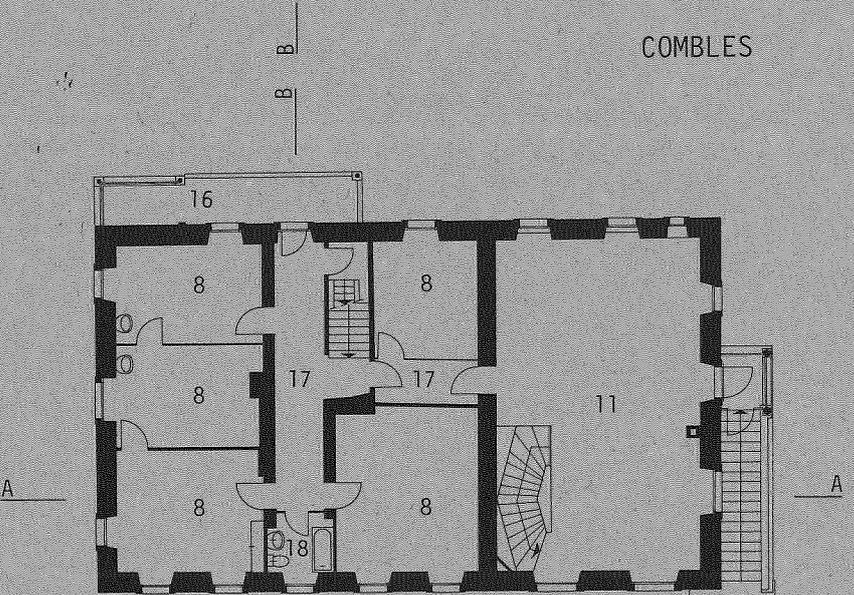
# CURE DE BUIEENS



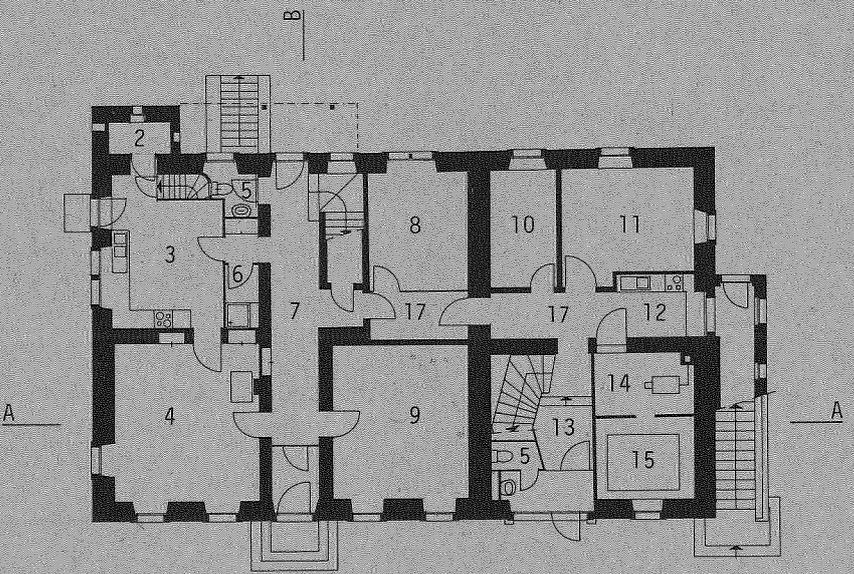
SOUS-SOL



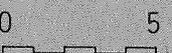
COMBLES

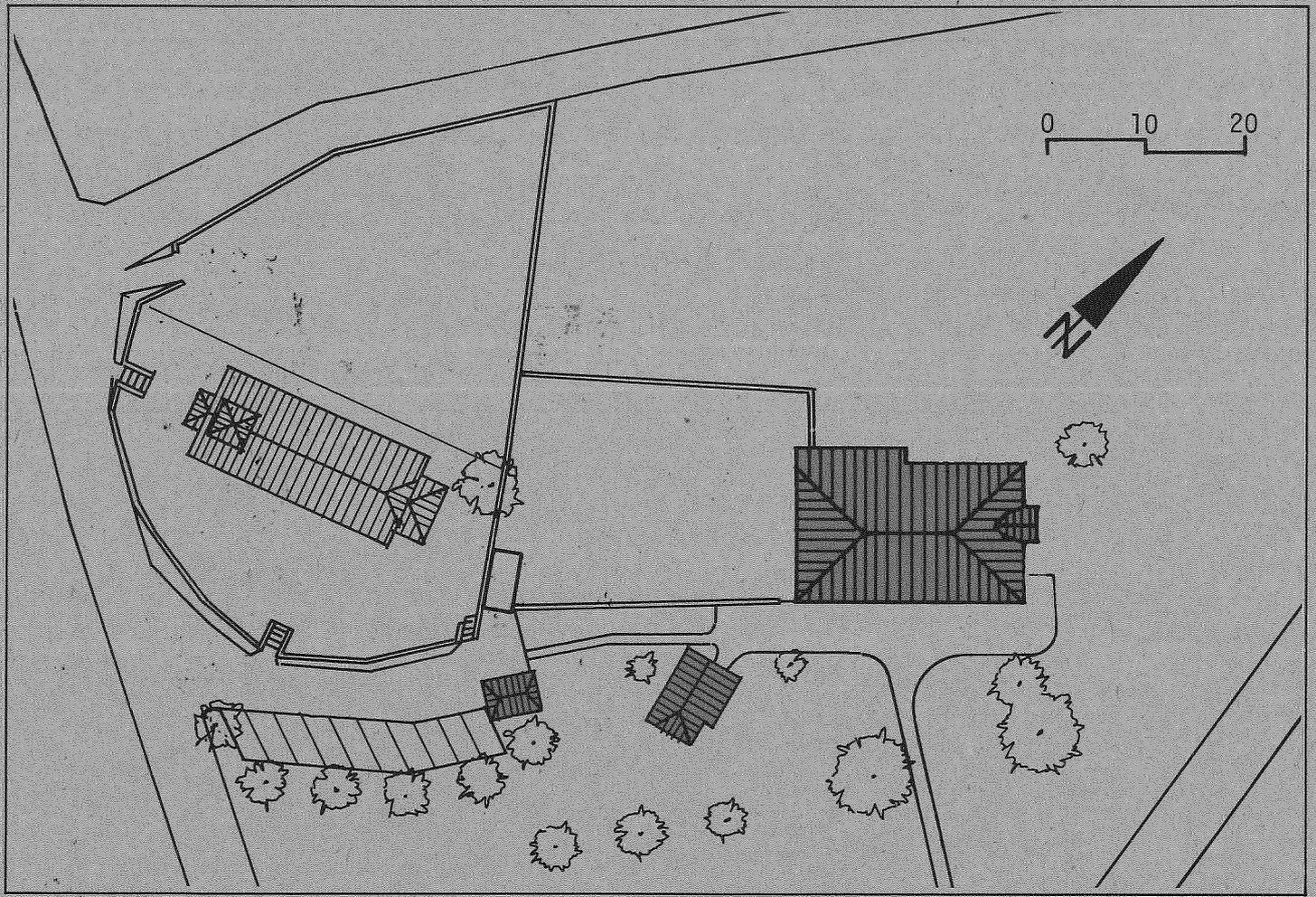


ETAGE



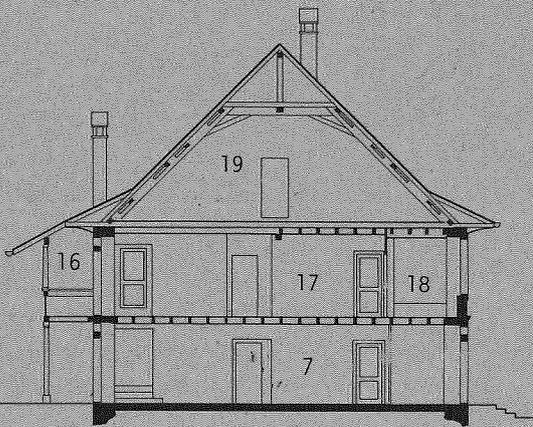
REZ-DE-CHAUSSEE



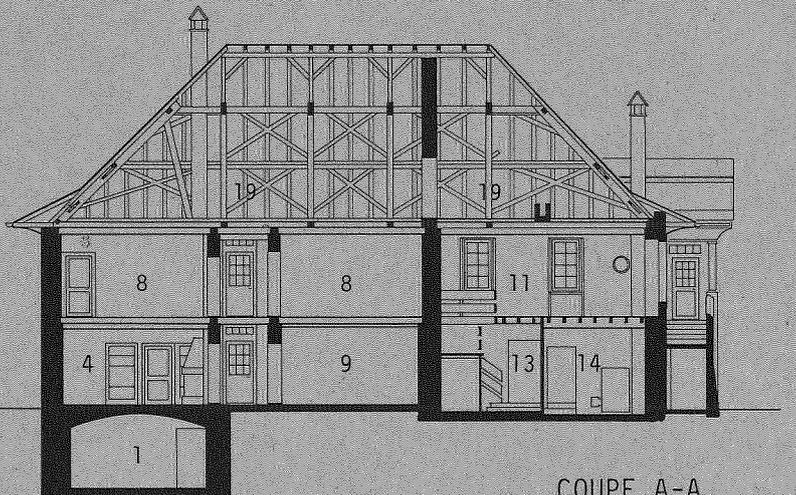


LEGENDE DES PLANS

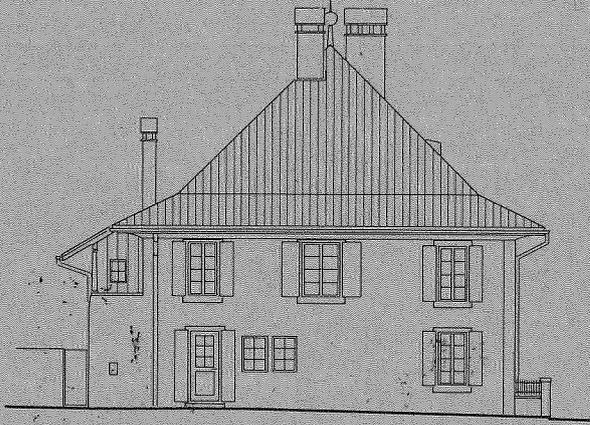
- |                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Sous-sol :            | 13. Hall d'entrée paroisse |
| 1. Cave               | 14. Chaufferie             |
|                       | 15. Citerne                |
| Rez-de-chaussée :     | Etage :                    |
| 2. Réduit             | 16. Galerie                |
| 3. Cuisine            | 8. Chambre                 |
| 4. Séjour             | 17. Dégagement             |
| 5. W.-C.              | 18. Salle de bains         |
| 6. Douche             | 11. Salle de paroisse      |
| 7. Dégagement         |                            |
| 8. Chambre            | Combles :                  |
| 9. Bureau             | 19. Combles                |
| 10. Buanderie         |                            |
| 11. Salle de paroisse |                            |
| 12. Cuisinette        |                            |



COUPE B-B



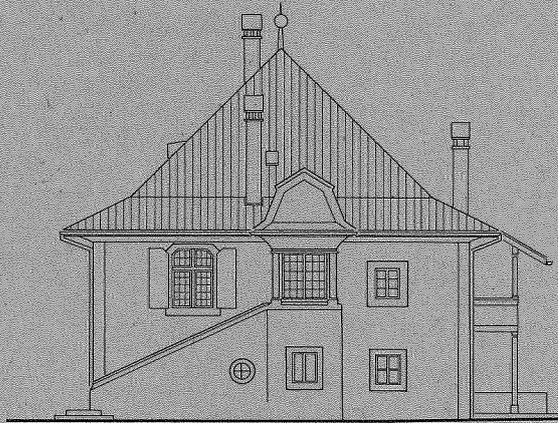
COUPE A-A



FAÇADE SUD-OUEST



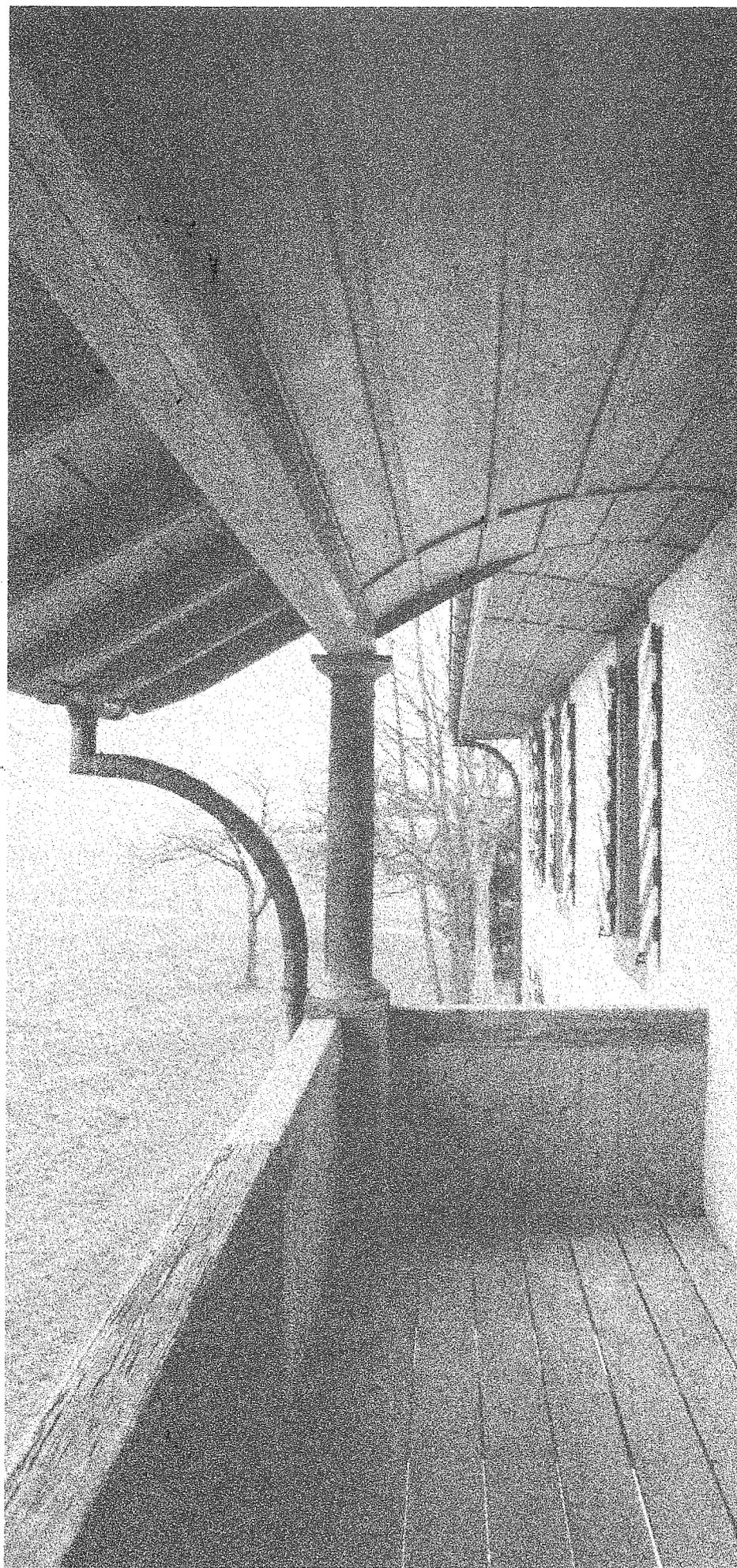
FAÇADE NORD-OUEST



FAÇADE NORD-EST



FAÇADE SUD-EST



ÉTAT DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
**SERVICE DES BÂTIMENTS**

# CURE DE BOTTENS

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'exams de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par

l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 18 mai 1984, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude de Fr. 50'000.-- destiné à la restauration des cures de Bottens, le Lieu et Lutry.
2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :
 

M. E. GILLIERON	M. J. JACCARD
M. R. ACKERMANN	M. R. LIECHTI
Mme J. CERUTTI	M. L.-M. ROCHAT
Mme J. CODEREY	Mme J. RUFFETTA
M. J.-J. HELFER	

accompagnée par M. Marcel BLANC, Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 4 mars 1985, un crédit global de Fr. 2'430'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 840'000.-- pour la cure de Bottens.
4. Organisation du maître de l'ouvrage :
  - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
  - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux
  - M. J.-J. RYSER, adjoint technique, projet et réalisation

Mandataires :

- Ingénieur civil	M. W. BIRCHMEIER
- Ingénieur en chauffage	Bureau P. PICOT S.A.
- Restaurateur	Atelier SAINT-DISMAS
- Archéologue	Archeotech
- Expert en maçonnerie	M. R. SIMOND
5. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la section des Monuments Historiques, représentée par M. Charles MATILE.

A Bottens, l'Etat de Vaud est propriétaire d'un ensemble de bâtiments classés. Il s'agit notamment de l'église, de la cure, d'un four à pain et d'une dépendance. Après avoir restauré le four à pain (1984) et effectué divers travaux de réfection à l'église, le Service des bâtiments a proposé au Grand Conseil la réfection complète de la cure.

Le programme des interventions, élaboré en accord avec les autorités locales et la Section cantonale des monuments historiques, prévoyait un nouvel accès depuis l'intérieur du rural à la salle de paroisse, tout en conservant l'accès existant, ainsi que des locaux supplémentaires tels que petite salle de réunion, cuisinette, W.-C. et hall d'entrée. Pour ce faire, le garage existant fut déplacé du rural dans l'angle sud du jardin; d'autre part, l'aménagement d'un parking pour dix voitures fut réalisé aux abords de l'église. Côté habitation, la cuisine et les W.-C. ont subi une modification notable, un local de douche est créé au rez-de-chaussée. Pour les façades, deux fenêtres ont été redimensionnées, une à la cuisine donnant sur la face sud, l'autre dans une chambre à l'ouest du bâtiment. L'assainissement des façades à l'angle sud-ouest du bâtiment a fait découvrir que le mur de cave construit en 1833 était un mur de soutènement faisant office d'étayage du terrain supportant les anciennes fondations. Ceci nous a amené à doubler le mur de soutènement par un mur en B.A. coulé sous les fondations de la cure.

La cure a subi une restauration complète, ceci en respectant les règles élaborées en commun avec les Monuments historiques au cours de travaux effectués dans d'autres cures.

Jean-Jacques RYSER  
Adjoint technique

La cure de Bottens fait partie des trois seules cures catholiques reconstruites durant l'époque bernoise en pays de Vaud. En effet, ce n'est que dans le bailliage d'Echallens, administré en commun par Berne et Fribourg, que la religion catholique put continuer à s'exercer. Comme le bailliage de Grandson, celui d'Echallens avait été conquis par ces deux états en 1476 déjà, à la suite des guerres de Bourgogne. Dès le moment où Berne adopta la Réforme, les paroisses de ces territoires eurent à se prononcer pour l'une ou l'autre des confessions par un système de votations populaires appelé le "Plus"; ce procédé apparemment démocratique donnait un net avantage à Berne, puisqu'il était convenu que si la majorité votait en faveur de la Réforme, la messe devait être abolie; si, au contraire, la majorité demandait le maintien de la foi catholique, les deux religions pouvaient subsister (1). Après avoir résisté aux pressions répétées pendant plus d'un siècle, les catholiques réussirent à conserver trois paroisses dans le bailliage d'Echallens, celles d'Assens, de Bottens et d'Echallens. Les cures qui y étaient rattachées furent entretenues en commun par les deux états.

Lors de la première mention de la cure de Bottens, en 1599, celle-ci se trouvait en très mauvais état. LL.EE. la vendirent alors à un particulier, puis la rachetèrent en 1624 pour la reconstruire (2). En 1679, le curé se plaignant de l'insalubrité de son logement, on envisagea un échange avec une maison privée située non loin de l'église; mais ce projet ne paraît pas avoir eu de suites (3). En 1684, des travaux importants eurent pour but d'ajouter à la cure une grande annexe et d'élever un nouveau toit couvert de tavillons (4). La situation de cet ancien édifice, en bordure du cimetière, à l'est, est donnée par un plan cadastral de 1723 (5).

En 1725, les architectes officiels de LL. EE., le "Bernois" Gaspard Martin et le Fribourgeois Hans Fasel, se rendirent sur place et rédigèrent un rapport selon lequel la cure ancienne était irréparable et située dans un lieu trop humide; ils proposèrent de construire un nouveau bâtiment "pas trop grand mais suffisant pour le logement d'un curé", ainsi qu'une grange, le tout dans un emplacement sain et bien exposé, soit sur l'ancien jardin de la cure (6). On les chargea alors de s'assembler une nouvelle fois afin de dresser un plan. Finalement, au mois de juin de l'année suivante, c'est Berne qui prit l'initiative de présenter à Fribourg un projet établi par Gaspard Martin, à la demande des délégués communs (7). Après que cette dernière ville ait donné son accord, sans commentaire par

ticulier, on confia l'exécution des travaux au maçon Henri Leubaz d'Echallens et au charpentier Jean Vincent de Poliez-le-Grand, pour la somme de 6620 florins environ (8). On réutilisa les matériaux de l'ancienne cure, tant pour la maçonnerie que pour la pierre de taille, le bois et les ferrures. Le bâtiment fut couvert de tuiles, les murs crépis et blanchis en dehors et en dedans. Les ouvrages de menuiserie comprenaient des fenêtres de chêne, des contrevents et des portes, mais, semble-t-il, aucune boiserie. Deux poêles devaient chauffer la cure (9).

En 1778 eurent lieu d'importants travaux, illustrés par le plan que les entrepreneurs Jaccard d'Orbe dressèrent à cette occasion (10). Ce précieux document permet à la fois d'identifier les réparations effectuées, et de restituer l'état de la cure telle qu'elle se présentait auparavant. Résumons tout d'abord les principales transformations proposées pour le logement : au rez-de-chaussée, la cuisine D et la cave E ne subissent pas de modifications, la chambre à manger B reçoit un plancher, un plafond et des boiseries, ainsi qu'un fourneau de pierre comprenant deux rangs de catelles; la chambre de ménage C, soit la chambre à côté avec son cabinet, est, semble-t-il, agrandie (le devis et le plan ne sont pas très clairs sur ce point), munie de boiseries et d'un fourneau de pierre qui se trouvait auparavant dans la chambre à manger et pour lequel on crée un nouveau canal. A l'étage, on aménage la chambre M pour le vicaire, avec des boiseries, un plancher et un plafond, et un poêle de catelles chauffé par un canal construit tout exprès. La chambre L, probablement celle du curé, reçoit simplement un nouveau fourneau de catelles. A la chambre I, on se contente de réparer la "chauffe-pense", c'est-à-dire la cheminée, tandis que la chambre à resserer P reste inchangée. De ces indications l'on peut déduire que les deux poêles mentionnés dans le devis de 1726 devaient se trouver, l'un en molasse, à la chambre à manger B et l'autre, en catelles, à la chambre du curé L; de plus, une petite cheminée chauffait peut-être déjà la pièce I.

Les dépendances rurales de 1726, composées d'une grange et de deux écuries, furent agrandies en 1778, afin de pouvoir loger tout le revenu du domaine, que le curé avait su accroître de manière considérable (11); on y ajouta également un bâtiment séparé pour le four.

La cure de Bottens est la première d'une série de huit constructions analogues, toutes réalisées sur des projets de l'architecte Gaspard Martin, qui se termine en 1737 par la cure catholique d'Echallens. La formule qui y est alors appliquée systématiquement résulte de plusieurs expériences précédentes. A Saint-Livres, Martin avait déjà utilisé, en 1717, le même plan qu'à Bottens pour la partie du logement, mais sans y joindre une grange contiguë. Ce type de plan, à quatre pièces carrées subdivisées par un corridor central perpendiculaire au faite est issu d'un type introduit en 1646 à la cure d'Aigle, type inspiré lui-même par les modèles de l'architecture Renaissance italienne et française; le XVIIIe siècle y apporta la nouveauté, à l'intérieur, d'une cage d'escaliers de maçonnerie parallèle au couloir et, à l'extérieur, d'une façade principale percée de cinq baies rectangulaires à chaque niveau ainsi que d'une charpente à croupes recouvrant à la fois l'habitation et le rural.

Face aux autres variantes créées par Martin sur ce même thème, la cure de Bottens apparaît comme la plus simple; à

la cure protestante d'Echallens, par exemple, datant aussi de 1726, on trouve déjà une pièce supplémentaire pratiquée dans une partie de la grange, des tablettes de fenêtres moulurées à la façade principale et un troisième poêle à l'étage. Cette relative modestie de la cure de Bottens n'est pas à imputer, semble-t-il, à son statut religieux particulier et minoritaire, puisque c'est une autre cure catholique, celle d'Echallens, qui représente la variante la plus développée de ce type (12).

Monique FONTANNAZ  
Historienne

NOTES :

- ( 1 ) Emmanuel Dupraz, Introduction de la Réforme par le "Plus" dans le bailliage d'Orbe-Echallens, Fribourg 1916.
- ( 2 ) Ibid., p. 47; AEB, Freiburgische Abscheid Bücher, D, 1226, nov. 1601; ACV, Bp 30/4, 1624-1625.
- ( 3 ) AEB, Freiburgische Abscheid Bücher, G, 921, août 1679.
- ( 4 ) ACV, Bp 30/5, 1684-1685.
- ( 5 ) ACV, GB 81/b/2, 1723, fol. 15.
- ( 6 ) AEB, Freiburgische Abscheid Bücher, K, 473, déc. 1725.
- ( 7 ) Ibid., 567, 19 juin 1726.
- ( 8 ) Ibid., 571, 3 sept. 1726; ACV, D1 51/7, 73e minutaire, 24 mars 1733 (aimable communication de Mlle Isabelle Roland).
- ( 9 ) AEB, B X 10, 108, (25 mai 1726).
- (10) ACV, Be 1/6, 808-809, plan et devis du 18 mai 1778.
- (11) En 1908, cet agrandissement fut supprimé et le rural retrouva ses dimensions de 1726 pour être transformé en salle de catéchisme (plans SBE).
- (12) Cf. Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, BHV 84, Lausanne 1986.

L'intervention du restaurateur avait pour but de définir la chronologie des différentes étapes de la décoration extérieure de l'édifice, par différents sondages et examens stratigraphiques des murs et des encadrements de fenêtres. Les façades sud-est et sud-ouest, ainsi que la partie orientale de la façade nord-est, ont été entièrement piquées au début du XXe siècle afin d'appliquer un crépi de type "rustique", au ciment, de couleur beige. Aucun fragment d'enduit ou de crépi d'origine n'a subsisté à l'opération de piquage.

La façade nord-ouest, épargnée par ces travaux, comportait en revanche davantage de renseignements et nous avons pu ainsi établir la succession des cinq étapes différentes de décoration depuis 1726.

Les deux premières étapes viennent s'inscrire dans le XVIIIe siècle : le fond de façade était badigeonné en blanc, à la chaux, et les molasses des encadrements de fenêtres en gris bleuâtre, également à la chaux. Les chaînes d'angle, de même couleur que les molasses, étaient soulignées avec un rythme de faux-joints blancs.

La présence de badigeon sur la molasse était justifiée par la protection de la pierre, et le gris bleuâtre, évoquant la couleur du matériau, visait à unifier l'ensemble des molasses, parfois d'aspects différents.

Les troisième et quatrième étapes se placent au XIXe siècle; la quatrième étape présentait les mêmes caractères que bon nombre d'édifices à cette époque : crépi de façade gris foncé, teint dans la masse.

C'est en voulant respecter la volonté décorative d'origine qu'il a été décidé de reconstituer la première étape historique.

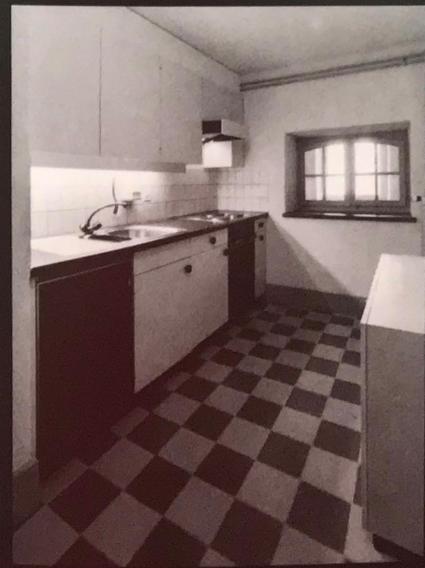
Les contrevents ont également fait l'objet d'une étude; celle-ci a mis au jour deux étapes de mêmes motifs et couleurs : chevrons blancs et verts alternés; cette décoration bichrome a bien entendu été retenue pour orner les contrevents des façades.

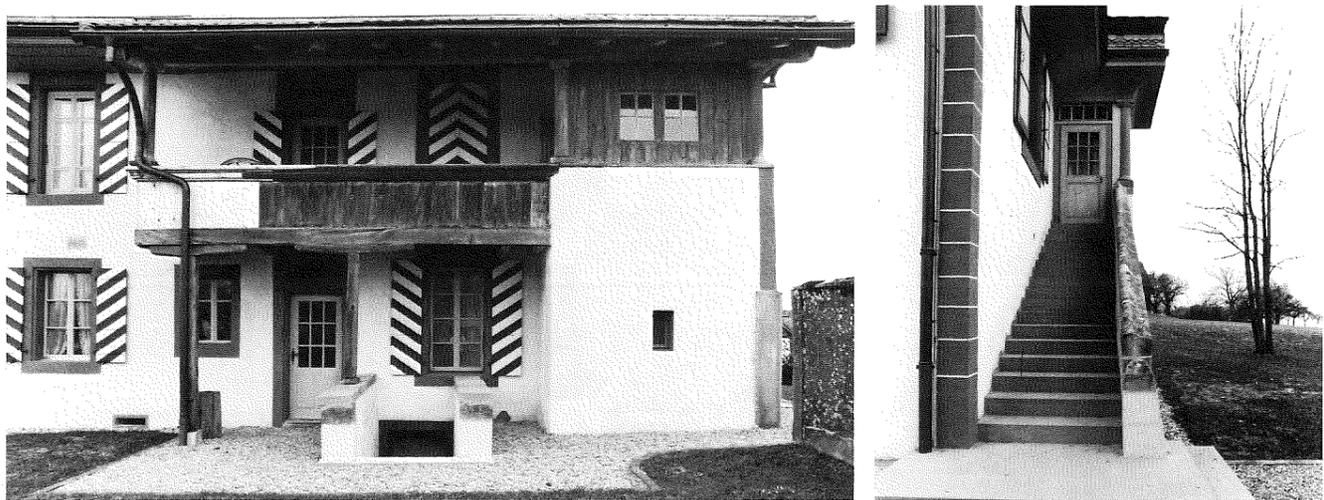
Eric FAVRE-BULLE  
Restaurateur

AVANT

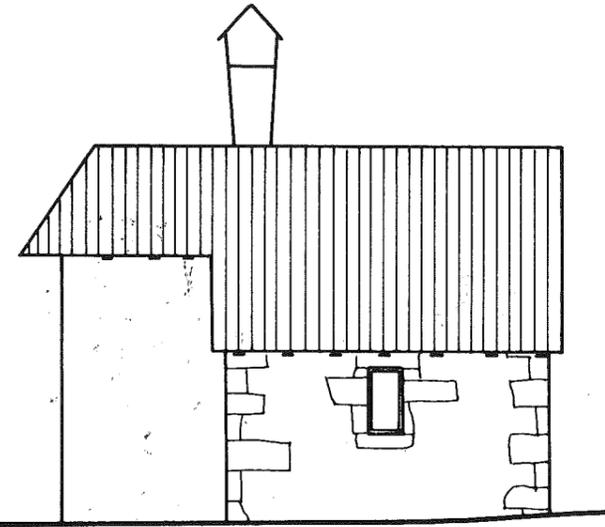


APRES

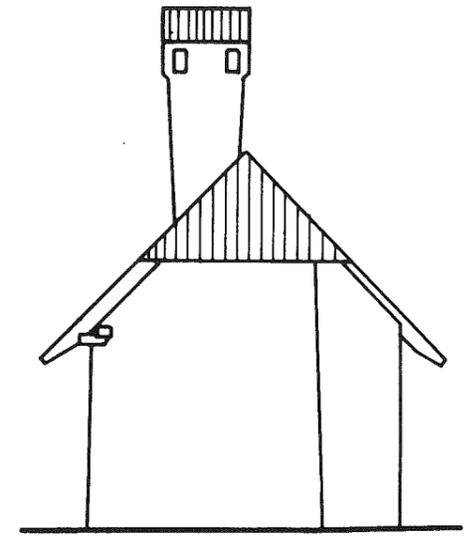




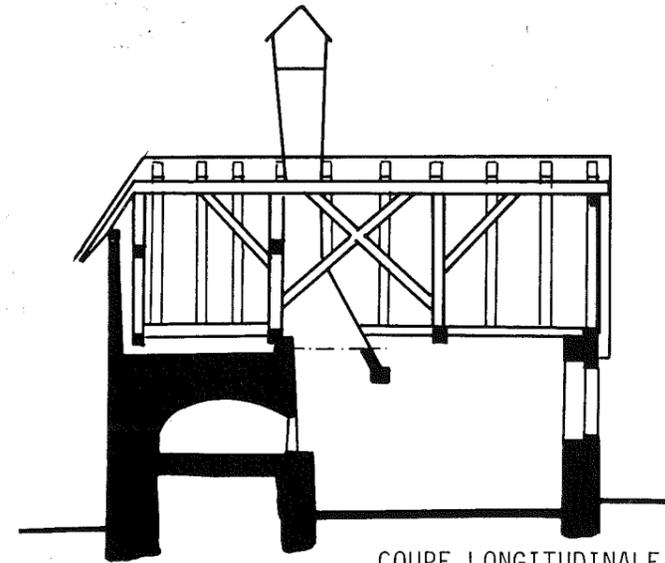
FOUR A PAIN



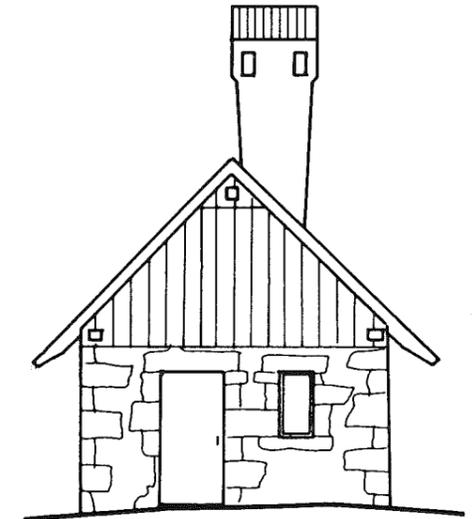
FAÇADE EST



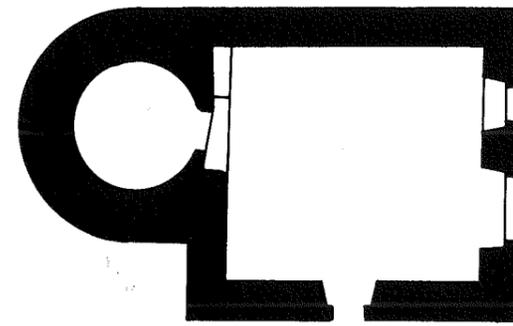
FAÇADE SUD



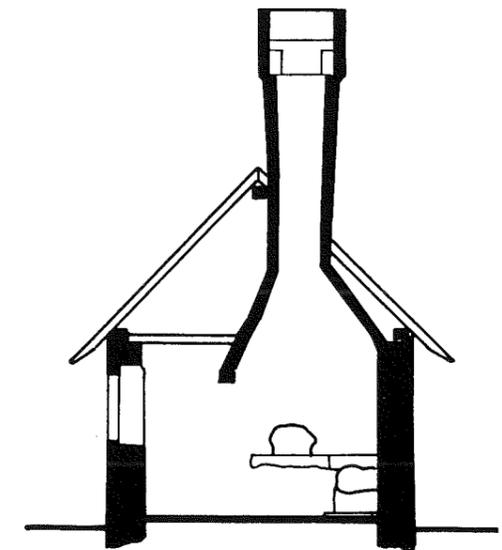
COUPE LONGITUDINALE



FAÇADE NORD



PLAN



COUPE TRANSVERSALE

Relevé	Novembre 1983
Avant-projet / Projet définitif	Décembre 1984
Plans d'exécution	Avril 1985
Appel des soumissions	20 septembre 1984
Etablissement des soumissions	Juillet 1984
Devis	8 octobre 1984
Mise à l'enquête	18 janvier 1985
Approbation du crédit	4 mars 1985
Début des travaux	3 mai 1985
Fin des travaux	31 mars 1986
Décompte final	30 avril 1987

## MACONNERIE

Appartement - rez-de-chaussée :  
Agrandissement de la cuisine et du W.-C., création d'un local de douches, suppression d'un réduit.  
Démolition des plafonds, des galandages, piquage des murs, piquage du carrelage et des chapes.  
Remplacement des écoulements et raccordement aux canalisations. Pose de chapes prêtes pour carrelage, nouveaux galandages, percements de gaines, crépissage et ribage fin des murs, galandage; création d'ouvertures de portes.  
Corridor : agrandissement de la niche pour tableau électrique.

## Paroisse :

Piquage des sols sur toute la surface. Démolition des galandages, démolition des plafonds, agrandissement d'ouvertures d'accès dans gros murs, enlèvement de la poutraison sur ancien garage pour création d'une rampe d'escaliers.  
Remplacement des écoulements et raccordements aux canalisations.  
Création de divers niveaux par empierrements et chapes prêtes à recevoir le carrelage, percements de gaines, nouveaux galandages, création d'ouvertures de portes, crépissage, ribage de tous les murs.

## Premier étage :

Prolongement d'un canal de fumée pour appartement.

## Extérieur :

Doublage des fondations de la cave par travaux en sous-œuvre.  
Assainissement des fondations, drainage, pose de briques de béton caverneux, de tissus poreux non tissés et d'un lit de gravier.  
Pose de canalisations avec système séparatif.

## Façades :

Piquage des enduits sur murs, face sud : modification de la fenêtre de cuisine, face ouest : idem pour chambre du rez-de-chaussée, murs : lavage, empochements, garnissage des joints, couche d'accrochage, deux couches et lissage au mortier de chaux.  
Réfection des souches de cheminées avec capes vaudoises traitées comme les façades.

## ECHAFAUDAGES

Echafaudages lourds sur les quatre façades, y compris pont de ferblantier.  
Divers ponts de travail sur toiture pour réfection des souches hors toit et cape de fumée.

## CHARPENTE

Démontage et repose à neuf de larmiers, corniches moulurées.  
Démontage et remplacement des pièces de charpente et chevrons abîmés, sous-toiture complétée avec lambrissage bois et pose d'une sous-toiture.  
Bâchage de la toiture en alternance avec les travaux de couverture et ferblanterie.  
Démontage et repose partielle des lambrissages du berceau.  
Pose aux combles d'une moise, grandeur 2/16/65 cm. pour soutenir la poutraison du plafond de la salle de paroisse au 1er étage.

## CONSERVATION DU BOIS

Traitement fongicide des surfaces de bois aux combles avec injections de toutes les pièces de charpente.

## PIERRE NATURELLE

Remplacement des pièces de molasse et calcaire du Jura abîmées pour chaînes d'angle, encadrements de portes et fenêtres.  
Grattage et jointoyage entre les pierres, brossage de toutes les surfaces.  
Pose d'un perron devant la salle de paroisse.  
Resemellage de l'escalier extérieur.

## MENUISERIE

Restauration des boiseries anciennes intérieures.  
Plafond neuf pour salle de paroisse.  
Réfection des fenêtres, changement de sept fenêtres et d'une porte-fenêtre à la cuisine, réfection des portes anciennes et pose de dix portes neuves.  
Réfection des volets anciens et pose de cinq paires de volets neufs.  
Pose d'un escalier en chêne massif servant d'accès à la salle de paroisse.

## ISOLATION DES COMBLES

Pose sur toute la surface des combles d'une isolation thermique, soit plaques Vetroflex Luro, ép. 10 cm. + panneaux Duripanel.

## VITRERIE

Restauration de l'ancienne vitrerie, nouvelles fenêtres et porte-fenêtres.  
Porte métallique d'entrée à la paroisse et paroi vitrée avec porte du tambour d'entrée.

#### FERBLANTERIE

Remplacement de l'ancienne ferblanterie en tôle galvanisée par nouvelle ferblanterie en cuivre.  
Repose des deux poinçons enlevés dans les années soixante.  
Pose de tabatières à l'ancienne, de descentes E.P. avec col de cygne et barres de sécurité.

#### PARATONNERRE

Pose d'une installation complète de protection contre la foudre.

#### COUVERTURE

Dépose de l'ancienne couverture.  
Repose d'anciennes tuiles, env. 12,5% lavées au jet sur l'ensemble du pignon nord. Pour le pignon sud, faces est et ouest, pose de tuiles plates neuves.

#### ELECTRICITE

Contrôle et remise en état des installations existantes.  
Transformation de l'introduction aérienne en souterraine.  
Nouveau tableau électrique séparé pour cure et paroisse.  
Cure : contrôle installation ancienne et installation neuve.  
Fourniture de la lustrerie pour le corridor, la cuisine, le W.-C. et la douche.  
Paroisse : installation électrique entièrement neuve et fourniture de toute la lustrerie.  
Garage sous terre alimenté par câble souterrain.

#### CHAUFFAGE

Agrandissement de la chaudière et nouveau brûleur, régulation automatique.  
Réfection complète et nouvelle installation côté paroisse.

#### SANITAIRE

Remise à neuf pour l'ensemble du bâtiment.  
Dépose complète des anciennes installations d'eau froide et d'eau chaude.  
Dépose des appareils sanitaires.  
Nouvelle introduction d'eau froide déplacée sur la face sud de la cure à l'entrée cuisine-jardin.  
Nouvelles alimentations d'eau chaude et froide, nouveaux appareils sanitaires pour cure et paroisse.  
Agencement de cuisine pour cure et paroisse + une armoire cuisinette au 1er étage de la cure.  
Pose de hottes aspirantes dans cuisine et douche.

#### PLATRERIE

Mise en place de plafonds suspendus en panneaux de plâtre lissés pour la cure au rez-de-chaussée, corridor, W.-C., douche, cuisine, 1er étage pour petit corridor, paroisse au rez-de-chaussée, buanderie, corridor, entrée, W.-C.

#### SERRURERIE

Porte d'entrée de la paroisse avec bâti métallique en remplacement d'une porte de garage, diverses corrections à la barrière du jardin.

#### CARRELAGES

Retouches des revêtements anciens, soit découpage des carreaux en exagone, teintes diverses aux corridors du rez-de-chaussée et du 1er étage.

Pose de carrelages neufs dans cuisine, W.-C., douche au rez-de-chaussée et petit corridor au 1er étage de la cure.  
Côté salle de paroisse, entrée, passage, cuisinette, W.-C., petite salle à la paroisse.

#### REVETEMENT DE PAROIS

Cure et paroisse : douche, W.-C. et cuisinette, faïences 15/20 Astic-gris, cuisine cure faïences 14/9 rustique.

#### PARQUETS

Cure : une chambre au rez-de-chaussée, pose jute asphaltite, Leca, sous-plancher novopan et pose d'un parquet massif, type fougères chêne. Autres chambres : réparation de planchers.  
Grande salle de paroisse : pose d'un Marmoleum de 2,5 mm. sur fond carton ondulé et novopan 19 mm.

#### PEINTURE INTERIEURE

Chambres tapissées : enlèvement du papier peint, préparation des fonds, pose papier ingrains, peinture deux couches mat, boiseries : lessivage et deux couches de peinture teintes diverses.  
Chambres boisées : lessivage des boiseries, deux à trois couches de peinture à l'huile mate.  
Plafonds pour chambres : lessivage, masticage, préparation des fonds, toilage et peinture.  
Cuisine, W.-C., douche : murs ribés fin au mortier de chaux, une couche imprégnation et deux couches de peinture à l'huile.  
Paroisse : entrée, W.-C., hall, corridor, grande et petite salles sur murs anciens, raclage, brossage, peinture neutralisante et rustication teintée 2 mm.  
Boiseries : lessivage, deux couches peinture à l'huile mat.

#### PEINTURE EXTERIEURE

Peinture des façades au lait de chaux teinté appliqué à la fresque sur divers crépis.  
Idem sur taille molasse.  
Avant-toit : lessivage, peinture à l'ancienne idem existant.  
Volets : lessivage, peinture à l'huile deux couches + une couche de peinture verte pour chevrons.  
Peinture anti-rouille de couleur sur éléments de serrurerie et ferments des volets.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Garage : Fourniture et pose d'un garage préfabriqué enterré.  
Modification et prolongement du mur de soutènement du jardin potager sur garage, repose d'une barrière métallique, recouvrement du garage avec terre végétale.  
Jardin : mouvement de terre pour façonnage du terrain en vue de la création d'une place de parc pour 10 voitures.  
Création d'un puits perdu d'environ 70 m<sup>3</sup> pour écoulement du parking et surface du terrain.  
Pose de nouvelles canalisations avec système séparatif pour la cure.  
Fouille en pleine masse dans jardin de la cure pour garage enterré.  
Chemin piétons : dégrappage de l'ancien chemin en bitume.  
Nouveaux chemins piétons par réglage, roulage des fonds,

mise en place de tout-venant, pose de Limanat de Bex, pose d'un gravillon rond, pose de bordure en béton gris.  
 Surface accès au parcage : réglage, roulage des fonds, pose de bordure en béton gris, pose d'un enrobé HMT.  
 Surface parking : réglage, roulage des fonds, pose de bordure en béton gris, pose de sable, pose de grilles parking, type UNI 40/60/10 cm. compris garnissage de terre végétale.  
 Autres travaux de sol : abattage d'arbres, nettoyage du terrain, travaux de taille, reprise de terre végétale mise en dépôt, mise en place, profils, ameublissement du sol, préparation, ensemencement des surfaces vertes, mélange de graminées.  
 Plantations : fourniture de végétaux, distribution, plantations, arbres, arbustes, haies.

#### FOUR A PAIN

La restauration du four à pain fut effectuée indépendamment de la cure, en 1982.

#### MACONNERIE

Les crépis extérieurs et intérieurs, refaits à neuf, sont exécutés à la chaux vive.  
 Le sol, en boulets jointoyés au béton maigre, a été reconstitué avec les matériaux trouvés sur place.  
 Le pied des murs a été aéré par une chemise de ventilation, plaques filtrantes.

#### FUMISTERIE

Rehaussement du fond du four en plaques réfractaires, remplacement de la tablette en molasse devant le four. Garnissage des joints.

#### CHARPENTE

Certaines pièces imbriquées les unes dans les autres et d'accès difficile ont été consolidées avec de la résine d'epoxi.

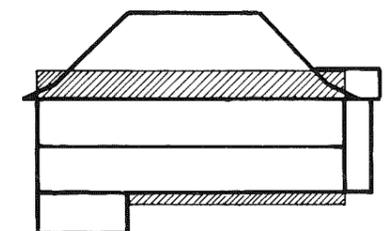
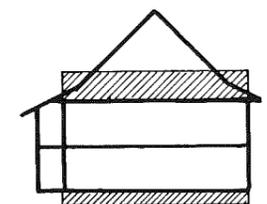
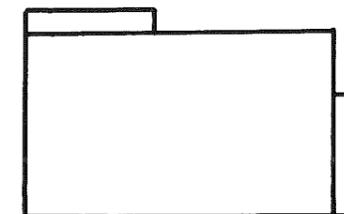
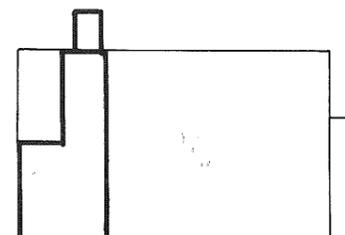
#### COUVERTURE

Contrôle des tuiles et remplacement par des tuiles en provenance de la sacristie de l'église protestante de Bottens.

#### SELON LA NORME SIA 116

Habitation	
1. Sous-sol cave	85,00 m3
Supplément pour sol + escalier ext.	37,00 m3
2. Rez-de-chaussée y compris galerie	464,46 m3
Supplément pour sol	160,76 m3
Buanderie côté paroisse	46,85 m3
3. 1er étage y compris galerie	521,60 m3
4. Combles sur habitation	327,06 m3
<hr/>	
Total habitation	1'642,73 m3
Paroisse	
2. Rez-de-chaussée	247,38 m3
Supplément pour sol	96,32 m3
Extérieur escaliers + réduit	44,00 m3
3. 1er étage	329,23 m3
4. Combles sur paroisse	202,81 m3
<hr/>	
Total paroisse	919,74 m3
Locaux mixtes	
2. Chauffage + citerne	87,53 m3
<hr/>	
TOTAL DU CUBE SIA	2'650,00 m3
	=====

Base	indice du 01.04.1977	100%
Devis général	indice du 01.04.1984	130,1%
Début des travaux	indice du 01.04.1985	132,9%
Fin des travaux	indice du 01.04.1986	136,9%



CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES		49'947.--	5,7%
101	Relevés, analyses	11'500.--		
13	Installation de chantier	8'147.--		
152	Canalisations	29'800.--		
196	Géomètre	500.--		
CFC 2	BATIMENT - Cure		669'057.--	76,3%
211	Echafaudages	11'000.--	1,6%	
211.6	Maçonnerie	119'900.--	17,9%	
214	Charpente	78'890.--	11,8%	
214.1	Protection bois	9'280.--	1,4%	
216	Pierre de taille	69'262.--	10,3%	
211.9	Vitrerie	3'100.--	0,5%	
222	Ferblanterie	23'700.--	3,5%	
223	Protection foudre	5'310.--	0,8%	
224	Couverture	39'000.--	5,8%	
23	Installation électrique	31'627.--	4,7%	
24	Chauffage	32'854.--	4,9%	
251	Sanitaire	25'470.--	3,8%	
258	Agencement cuisine	18'924.--	2,8%	
272	Ouvrages métalliques	14'290.--	2,1%	
273	Menuiserie	66'020.--	9,9%	
281	Revêtement de sol	29'800.--	4,6%	
285	Gypserie - Peinture	85'550.--	12,8%	
287	Nettoyage bâtiment	5'080.--	0,8%	
CFC 2	BATIMENT - Garage préfabriqué enterré		14'800.--	1,7%
211.1	Fouilles	6'600.--		
211.2	Canalisations	600.--		
215	Garage	7'600.--		
421	AMENAGEMENTS - Jardin, chemin, places de parc		103'937.--	11,9%
	Terrassement mouvement de terre, drainage	75'810.--		
	Parc pour autos, chemins			
	Jardinage	19'120.--		
	Eclairage	9'007.--		
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES		28'367.--	3,2%
511	Autorisation	988.--		
523	Photos	1'561.--		
524	Reproduction	180.--		
566	Bouquet	2'071.--		
572	Electricité chantier	746.40		
583	Divers	340.--		
596	Spécialiste	12'681.--		
526	Plaquette	9'800.--		
CFC 9			10'400.--	1,2%
	Animation artistique	10'400.--		
	<b>TOTAL</b>		<b>876'508.--</b>	<b>100%</b>
	Coût total sans garage et aménagement d'un parking		776'891.--	

Parcelle No 72:		
	Avant	Après
	transformation	
Place jardin	1'484 m2	1'700 m2
Parc à autos	---	135 m2
Près-champ	11'123 m2	10'754 m2
Eglise protestante	185 m2	185 m2
Cure catholique	265 m2	265 m2
Garage	---	18 m2
Four à pain	28 m2	28 m2
Dépendance	14 m2	14 m2

Total surface parcelle 13'099 m2 13'099 m2

MATRICE DES COÛTS (sans garage et place de parc)		
Coût CFC 2/m3 SIA (2'650 m3)	Fr.	253.--/m3
Coût CFC 2/m2 brut ( 768 m2)	Fr.	872.--/m2
Coût total/m3 SIA 116	Fr.	293.--/m3
Coût total/m2 brut	Fr.	1'012.--/m2

SURFACE BRUTE DES PLANCHERS	
Surface habitable appartement	
Rez-de-chaussée : corridor, réduits, cave, douche, cuisine, 3 chambres	162 m2
1er étage : escaliers, corridor, 2 chambres + 2 chambres avec lavabo, 1 chambre avec cuisinette, 1 salle de bains	162 m2
Salle de paroisse	
Rez-de-chaussée : entrée, W.-C., escaliers, corridor, cuisinette, petite salle	59 m2
1er étage : grande salle	95 m2
Surface non habitable	
Sous-sol, cave, passage, escaliers	45 m2
Rez-de-chaussée, buanderie, chauffage, local citerne, escaliers	36 m2
Combles	206 m2
Total surfaces habitées	478 m2
Total surfaces non habitées	287 m2
Total surfaces brutes	768 m2
Total surfaces utiles	673 m2

# LES ENTREPRISES

A.B.C. ECHAFAUDAGES  
DELASOIE & Cie S.A.  
ECOBOIS

Jacky MICHON S.A.  
BIANCHI S.A.  
Roland FORNEY

CAPT & Cie  
MENUISERIE NOUVELLE

André DUVOISIN  
BOULAZ E. & Cie  
GETAZ-ROMANG S.A.  
DELESSERT Frères

HUMAIR & AYER  
MENETREY Lausanne S.A.  
L. NERINI  
Chr. GROGNUZ  
BLANC & Cie S.A.  
LARDET S.A.

Echafaudages  
Maçonnerie  
Charpente  
Couverture  
Menuiserie

Traitement bois  
Pierre naturelle  
Ferblanterie

Sanitaire  
Protection foudre  
Vitrerie

Menuiserie  
Electricité  
Chauffage  
Agencement cuisine  
Constructions  
métalliques

Carrelages  
Parquets  
Gypserie-peinture  
Gypserie-peinture  
Nettoyage  
Jardinage

Lausanne  
Lausanne  
Combremont

Essertines  
Ecublens  
Lausanne

Epalinges  
Lausanne

Echallens  
Lausanne  
Bussigny  
Pully

Cugy  
Le Mont  
Echallens  
Bottens  
Lausanne  
Lausanne

**27** Février 1989 - Publication  
du Service des bâtiments

---

Place de La Riponne 10 CH - 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey, ASG-SGV  
Photos : François Bertin, Grandvaux  
Impression : Favre et Winteregg, Bussigny